

Projet associatif

> Ambitions 2028



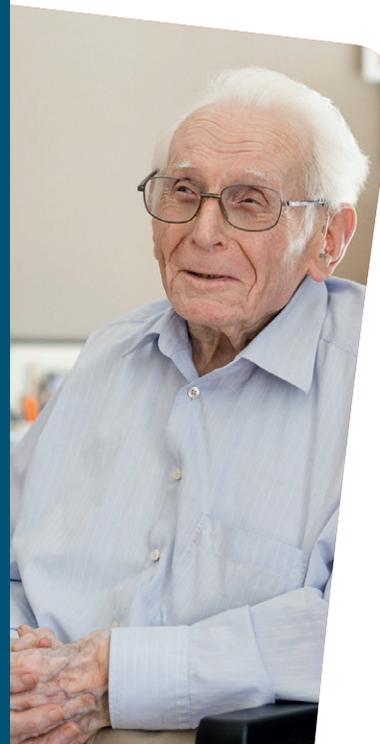
Monsieur
Vincent
ASSOCIATION

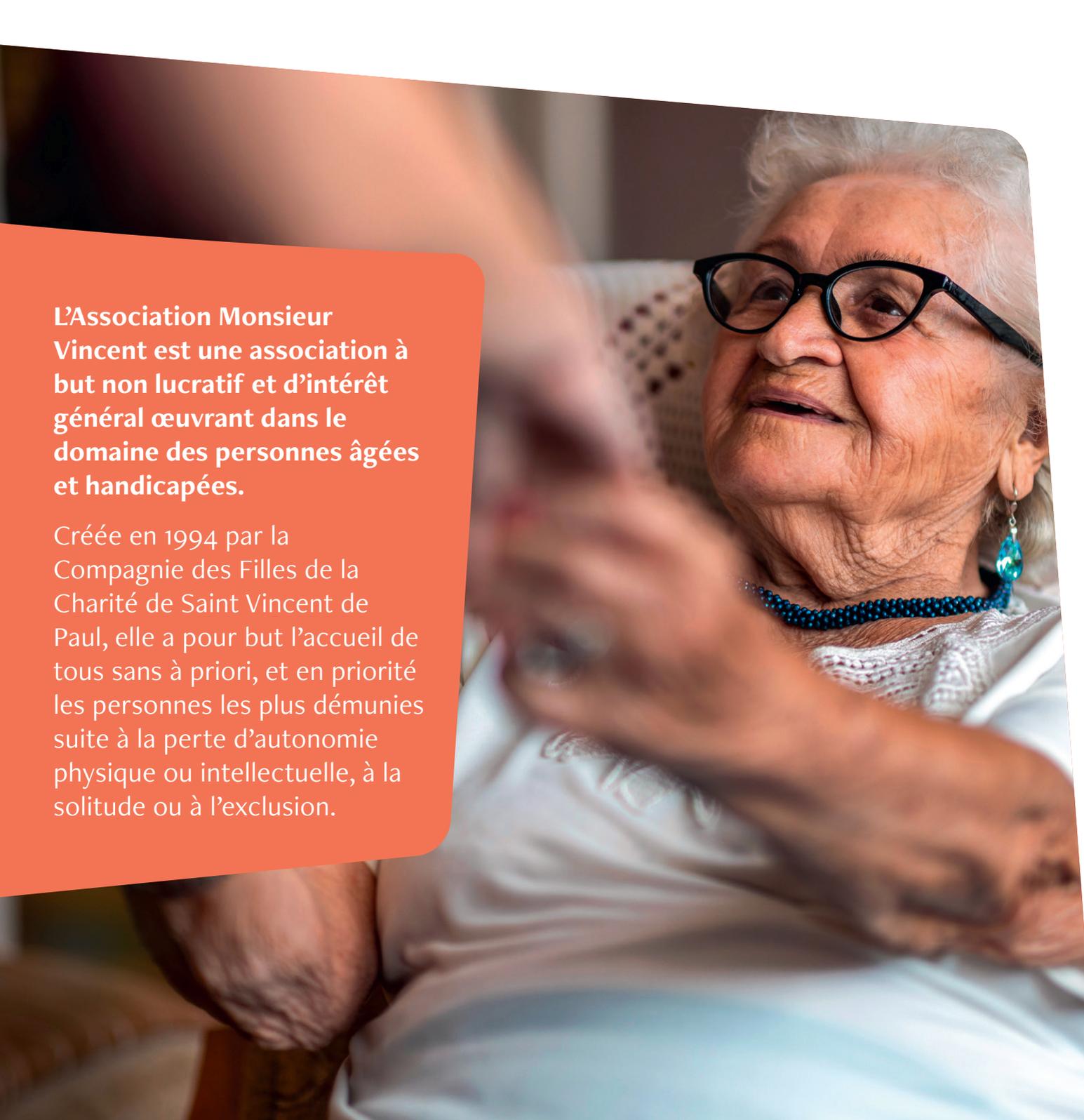
Bien vieillir,
c'est d'abord vivre !

www.monsieurvincent.org

Sommaire

- 5 Préambule
- 6 Notre **raison d'être** et **nos valeurs**
- 8 **Adapter notre modèle** aux évolutions du secteur
- 10 **Ambition 1 : Vivre dans des lieux ayant une âme, qui rayonnent et innovent**
- 14 **Ambition 2 : Investir dans les richesses humaines**
- 18 **Ambition 3 : Développer nos ressources pour assurer notre pérennité**
- 22 **Ambition 4 : Participer à la transition écologique et numérique**
- 26 **Ambition 5 : Renforcer notre engagement associatif**
- 30 Une démarche participative **qui nous guide et nous engage**
- 32 La charte de l'**Association Monsieur Vincent**





L'Association Monsieur Vincent est une association à but non lucratif et d'intérêt général œuvrant dans le domaine des personnes âgées et handicapées.

Créée en 1994 par la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, elle a pour but l'accueil de tous sans à priori, et en priorité les personnes les plus démunies suite à la perte d'autonomie physique ou intellectuelle, à la solitude ou à l'exclusion.

Préambule

L'évaluation du précédent projet associatif a montré la capacité de l'association à assurer pleinement sa mission et à préserver ses valeurs, y compris dans le contexte difficile de la crise sanitaire. Il lui faut encore renforcer un de ses atouts, celui du vivre ensemble et du travailler ensemble. Surtout, elle doit renforcer sa capacité à innover et à conduire son développement, et chercher à davantage formaliser et diffuser son éthique de l'accompagnement.

Ce bilan et l'analyse des évolutions de l'environnement ont guidé l'élaboration des 5 ambitions de ce projet qui visent à donner un élan nouveau à l'Association Monsieur Vincent pour la période 2023-2028. Ainsi, nous avons intitulé notre projet associatif : « **Ambitions 2028** ». Ces ambitions nécessaires doivent se déployer sur notre socle de valeurs et sur l'affirmation d'une raison d'être partagée.

→ Nous adapter en gardant le cap !

Notre raison d'être et nos valeurs

Fidèles à l'héritage de Saint Vincent de Paul transmis par les Filles de la Charité, nous travaillons jour après jour pour offrir à chacun, et en priorité aux plus fragiles, le meilleur accompagnement personnalisé possible, en résidence ou à domicile, jusqu'à la fin de la vie.

Nous accompagnons chaque personne de façon personnalisée jusqu'à la fin de sa vie, comme quelqu'un d'unique, en accordant à tous la même attention.

- En respectant en toutes circonstances **la dignité inaliénable de la personne humaine**, quels que soient son état et sa condition sociale,
- En intégrant **une approche globale de la personne** (dimension corporelle, psychique et spirituelle) avec son environnement familial et social,
- En invitant à **l'ouverture aux autres et au partage**,
- En proposant **un accompagnement spirituel** permettant à chacun de vivre librement ses convictions spirituelles, philosophiques et religieuses. Nous voulons susciter et promouvoir tout ce qui est créativité, art et beauté, écouter et aider l'expression des besoins spirituels de chaque personne, respecter et faciliter les pratiques religieuses de chacun.



Cette raison d'être et ces valeurs guident nos pratiques de travail collectif qui privilégient les attitudes suivantes : confiance, responsabilité, attention à l'autre, transparence, bonne humeur, et esprit collectif.

Notre charte, rappelée à la fin de ce projet, exprime nos convictions et les exigences qui en découlent.

→ Adapter notre modèle aux évolutions du secteur

Nous avons mis en évidence 11 grandes évolutions du secteur médico-social qui ont des impacts sur notre association et auxquelles celle-ci doit et devra s'adapter.

Ces tendances expliquent la nécessité de formaliser 5 ambitions qui vont structurer notre nouveau projet associatif et modifier notre modèle économique, stratégique et organisationnel.



Les 11 évolutions du secteur :

- La population accueillie en EHPAD est plus âgée, plus dépendante et plus masculine.
- Le maintien à domicile est une priorité des personnes concernées, de leurs proches, et des pouvoirs publics.
- La pression sur les budgets de fonctionnement s'accroît.
- Les nouvelles générations d'âinés veulent un hébergement à taille humaine.
- La pénétration des technologies modifie le fonctionnement quotidien de nos résidences et services.
- La pénurie de personnel soignant est de plus en plus criante.
- Les effectifs de la Compagnie des Filles de la Charité diminuent, ainsi que ceux des congrégations nous ayant confié leurs maisons.
- Les parties prenantes adoptent une approche plus consumériste.
- La sobriété environnementale, l'inflation et les coûts énergétiques contraignent nos pratiques et nos budgets.
- Les crises (sanitaires, climatiques, internationales, numériques...) se multiplient.
- Les difficultés du secteur hospitalier et l'affaiblissement du maillage de médecine de ville rendent l'accès aux soins de plus en plus précaire.



Les 5 ambitions de notre projet :

- **1.** Vivre dans des lieux ayant une âme, qui rayonnent et innovent.
 - **2.** Investir dans les richesses humaines.
 - **3.** Développer nos ressources pour assurer notre pérennité.
 - **4.** Participer à la transition écologique et numérique.
 - **5.** Renforcer notre engagement associatif.
- Nous allons maintenant présenter chacune de ces ambitions et les objectifs qui leur sont liés.**



Ambition 1.

Vivre dans des lieux ayant une âme, qui rayonnent et innovent

“ Nous sommes convaincus du trésor que représente l'héritage de Saint Vincent de Paul, c'est-à-dire le souci premier de servir les plus démunis. À nous de le faire fructifier en lui façonnant un avenir adapté aux enjeux de notre société. ”



Chantier 1.1.

Notre philosophie et éthique de l'accompagnement

Notre approche spécifique de l'accompagnement est détaillée dans le « guide de l'attention portée à la personne accompagnée ». Elle repose sur les valeurs présentées au début de ce projet, et qui cimentent nos actions collectives.

Toute aide active à mourir serait en contradiction avec ces valeurs car nous souhaitons accompagner chacun jusqu'à la fin de sa vie, dans le respect de sa dignité, sans acharnement et sans intention de l'écourter, en proposant un accompagnement adapté et des soins palliatifs.

Objectifs

- **1.** Faire de nos maisons de véritables **lieux de vie**.
- **2.** **Accompagner la vie** et être là, jusqu'à la fin.
- **3.** **Favoriser l'accueil des personnes les plus démunies** et à revenus très modestes.
- **4.** Permettre aux professionnels d'assurer un **accompagnement de qualité**.
- **5.** **Rechercher la satisfaction** et le bien-être de tous.



Chantier 1.2.

Nos maisons, lieux d'accompagnement spirituel

L'accompagnement spirituel des résidents recouvre diverses activités du type culte, célébrations, temps de prière, visites individuelles en chambre, présence en fin de vie, deuils/obsèques, mais aussi créativité, art et beauté...

Il s'agit de développer notre capacité d'accompagnement dans tous ces domaines. Concernant l'animation spirituelle, il nous faut préparer l'avenir pour suppléer à la diminution du nombre de religieuses et religieux.



Objectifs

- **1. Inscrire et formaliser la dimension spirituelle** dans nos modes d'accompagnement (projets d'établissement, plans d'accompagnement personnalisé...) et mettre en place un suivi.
- **2. Développer les aumôneries** (en lien avec la pastorale de la santé des diocèses) et étendre leur zone d'action au domicile (notamment lorsqu'un SSIAD est rattaché à la résidence).
- **3. Développer une offre pour l'accueil et l'accompagnement des autres confessions.**
- **4. Maintenir a minima une messe/célébration** une fois par semaine.
- **5. Développer l'Alliance Siméon imaginée avec l'Association Chemins d'Espérance et Itinova**, en accueillant dans nos résidences les premiers animateurs spirituels et les référents éthiques formés.

Chantier 1.3.

L'évolution des activités et services

L'analyse des évolutions de l'environnement et des besoins des aînés nous conduit à devoir diversifier et enrichir notre offre, en veillant au respect de principes forts : être attentif aux personnes âgées en situation de précarité, co-construire l'offre d'accompagnement avec les personnes accompagnées et leur famille, faire de l'EHPAD un centre de ressources rayonnant sur son territoire, favoriser la vie à domicile et les liens entre l'EHPAD et le domicile, encourager la liberté d'initiative de chaque personne tout en maîtrisant la prise de risque et proposer des réponses aux besoins non couverts par les dispositifs existants.

Objectifs

- **1. Soutenir les aidants** et renforcer la place des familles.
- **2. Proposer des réponses de plus en plus différenciées** selon la nature des pertes d'autonomie.
- **3. Favoriser la vie à domicile** de nos aînés grâce à un accompagnement adapté.
- **4. Expérimenter de nouvelles modalités** d'intervention.





Ambition 2.

Investir dans les richesses humaines

“ Nous sommes convaincus que les professionnels dans nos maisons et dans nos services ne sont pas des ressources mais des richesses dont il faut prendre soin. Ce sont eux qui, au quotidien, incarnent notre démarche d'accompagnement et délivrent la valeur de notre service.

Leur recrutement, leur fidélisation et leur formation figurent donc au cœur des enjeux de notre projet associatif. ”



Chantier 2.1.

Prendre soin de nos professionnels

Les équipes constituent la force vive de l'association, leur engagement dans l'accompagnement de nos aînés est essentiel à la pérennité du charisme de l'association.

Il nous faut « prendre soin de ceux qui prennent soin », et pour cela adapter nos modes de management qui privilégieront toujours une approche bienveillante, et feront vivre délégation et subsidiarité. Il s'agit notamment de laisser des marges de manœuvre pour la prise d'initiative et l'innovation.

Nous voulons faciliter la vie professionnelle de nos salariés, mais également contribuer à l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Objectifs

- 1. Mettre en œuvre un **management attentionné.**
- 2. Privilégier le **principe de subsidiarité.**



Chantier 2.2.

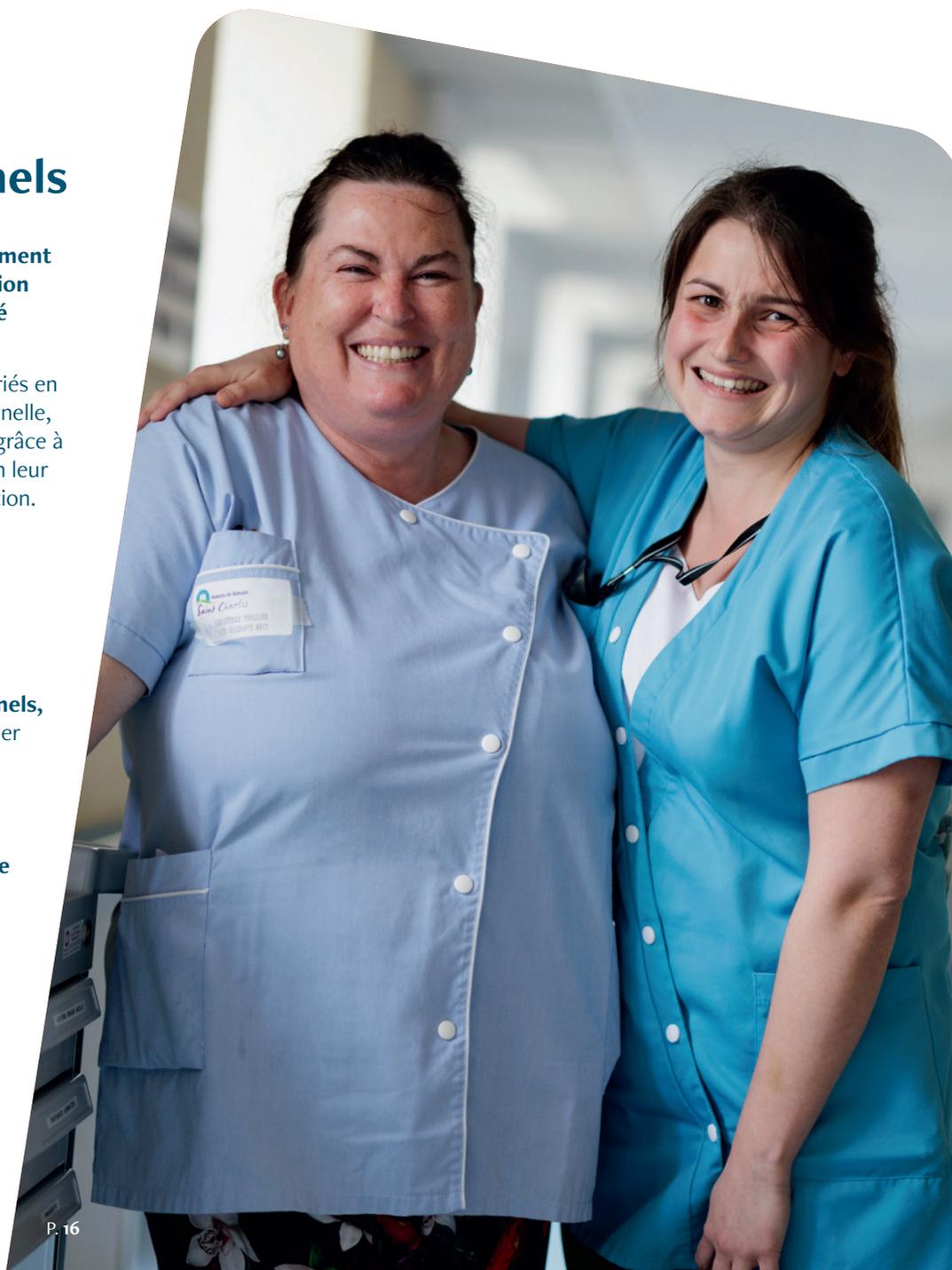
Recruter et fidéliser les professionnels

Il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de recrutement volontariste adaptée à la situation tendue et aux enjeux du marché de l'emploi.

Il nous faut aussi fidéliser les salariés en visant leur satisfaction professionnelle, en donnant du sens à leur travail grâce à notre raison d'être partagée, et en leur ouvrant des perspectives d'évolution.

Objectifs

- **1.** Attirer les professionnels, donner envie de venir travailler chez Monsieur Vincent.
- **2.** Donner envie aux professionnels de **poursuivre leur carrière** à l'Association Monsieur Vincent.



Chantier 2.3.

Former les professionnels

Il s'agit d'accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences et de leur permettre, le cas échéant, d'évoluer vers de nouveaux métiers.

La formation doit être envisagée comme un outil de développement dans chacune des filières métiers. Les métiers du soin constitueront une priorité dans les plans à venir.

Transversalité, actions pluriannuelles, stratégie visant à développer des actions communes à l'ensemble des établissements et services doivent être les grands axes de nos plans de formation des prochaines années.

Objectifs

- **1.** Optimiser le plan de formation des compétences.
- **2.** Utiliser la formation professionnelle comme un **outil stratégique** au service de l'association.



Ambition 3.

Développer nos ressources pour assurer notre pérennité

“ Nous sommes convaincus que notre modèle économique doit évoluer, en mêlant fonds publics et fonds privés, afin de pouvoir garantir le futur de notre association et de maintenir un coût rendant nos maisons et services accessibles aux plus démunis. ”



Chantier 3.1.

Faire évoluer notre modèle économique

Le modèle économique de notre association repose historiquement sur le modèle de financement des EHPAD instauré par les pouvoirs publics au début des années 2000. Or celui-ci – et particulièrement le dispositif de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) – est actuellement mis en cause et pourrait pénaliser les personnes à revenus modestes.

Il nous faut à la fois contribuer à défendre et améliorer les dispositifs publics, tout en mettant en œuvre des économies. Celles-ci seront obtenues grâce à des mutualisations avec des associations partenaires, et à un développement de nos ressources propres provenant, par exemple, des constructions générant des revenus complémentaires.

Objectifs

- **1.** Participer à la **redéfinition du modèle** d'Aide Sociale à l'Hébergement.
- **2.** **Mutualiser nos ressources et capacités d'action** et continuer à s'ouvrir à l'intégration d'associations volontaires.
- **3.** **Développer les activités complémentaires des établissements et services** en mixant les programmes sociaux/médico-sociaux avec des projets générant des revenus fonciers ou autres.



Chantier 3.2.

Développer les générosités

La philanthropie fait partie intégrante de l'ADN de l'association. Elle répond à une urgence économique liée à l'inadéquation des budgets publics face à la hausse importante des besoins en matière de dépendance et d'aide sociale. Elle va aussi nous permettre de financer de nouveaux projets et des solutions innovantes pour l'avenir.

Le grand âge est un sujet majeur de société qui nous concerne ou nous concernera tous et qui peut susciter une forte générosité, si l'association parvient à exprimer et valoriser sa différence et ses projets.



Objectifs

- **1.** Affirmer le **positionnement et le discours** de cause de l'association et développer sa notoriété.

- **2.** Définir et mettre en œuvre un **plan de collecte** pour financer un fonds de solidarité et le développement de projets de bien-être pour les résidents.





Ambition 4.

Participer à la transition écologique et numérique

“ Nous sommes convaincus que nous devons progresser dans la mise en place de modes de fonctionnement et d’outils de pilotage, à la fois plus performants et plus responsables. La recherche d’une plus grande efficacité nécessaire pour conserver des prix accessibles au plus grand nombre, doit aller de pair avec le souci de la préservation des ressources naturelles. ”



Chantier 4.1.

Engager une démarche de développement durable

Nous devons prendre en compte la dimension environnementale dans nos pratiques et nos modes de fonctionnement. Il nous faut notamment viser une diminution de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et tendre vers une sobriété dans certains domaines.

Le développement durable est l’affaire de tous et nous devons susciter une prise de conscience générale pour atteindre les quatre objectifs que nous nous sommes fixés.

Objectifs

- **1. Décarboner** autant que possible nos activités.
- **2.** Adapter nos investissements aux **contraintes énergétiques et climatiques.**
- **3. Préserver et améliorer nos écosystèmes,** en coopérant avec d’autres acteurs engagés sur les territoires.
- **4. Mobiliser le personnel** autour de cet enjeu.



Chantier 4.2.

Réussir notre transformation digitale

Les technologies numériques permettent d'associer toutes les parties prenantes (professionnels, partenaires, fournisseurs et autorités de contrôle) dans une chaîne de travail efficace au profit des personnes accompagnées et de leur famille. La transformation digitale représente un levier de performance pour tous.

Il nous faut effectuer et accompagner cette transformation en appliquant un filtre éthique exigeant, avant toute adoption d'un nouveau système.

Sous 5 ans, nous devons avoir réalisé le remplacement de nos Systèmes d'Information métiers et gestion et étudié le remplacement des réseaux informatiques dans nos bâtiments.

Objectifs

- **1. Déployer** une nouvelle génération de Systèmes d'Information métiers et gestion.
- **2.** Disposer d'**infrastructures** adaptées et d'**outils** collaboratifs.
- **3.** Expérimenter des **innovations numériques** au service des résidents et des professionnels.



Ambition 5.

Renforcer notre engagement associatif

“ Nous sommes convaincus que la vie associative est l'un des leviers majeurs nous permettant de conserver des maisons avec une âme et de nous réaffirmer comme une association œuvrant dans le champ de la solidarité, et non seulement comme un acteur du secteur médico-social. ”



Chantier 5.1.

Développer la vie associative et le bénévolat

Il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance et l'attachement à l'Association Monsieur Vincent de toutes les parties prenantes internes (résidents, bénévoles, professionnels), mais aussi de poursuivre le développement du bénévolat, question particulièrement cruciale.

Objectifs

- 1. Développer la formation au charisme fondateur et à l'animation des activités **porteuses de sens**.
- 2. Intégrer les résidences dans **leur environnement local**.
- 3. **Transmettre les valeurs** de Monsieur Vincent.
- 4. Développer et entretenir le **sentiment d'appartenance** des professionnels à l'association.
- 5. Affirmer la **place centrale du bénévolat** en capitalisant sur les expériences réussies et en innovant.



Chantier 5.2.

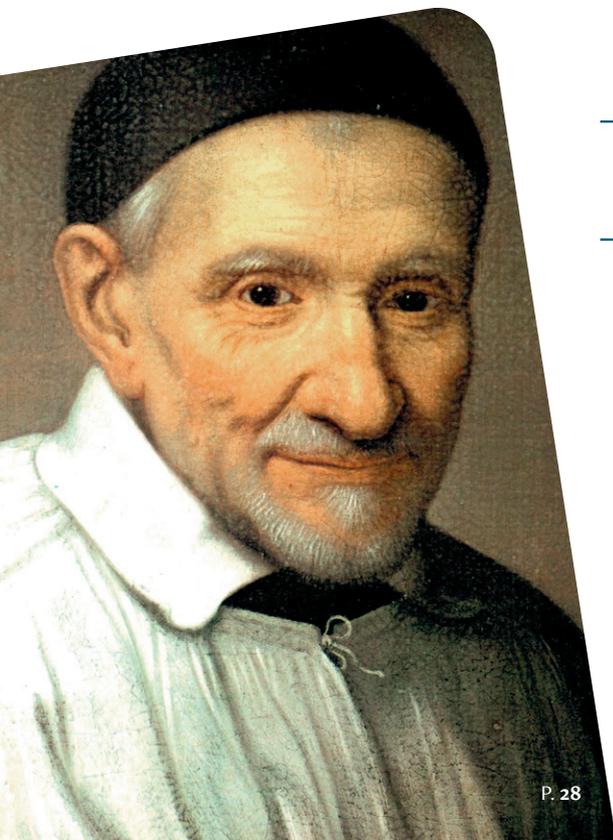
Fédérer autour d'initiatives solidaires

Développer des initiatives solidaires fédératrices associant professionnels, bénévoles, résidents et familles, dont l'objet s'inscrit dans l'esprit humaniste de Saint Vincent de Paul, permettra d'unir l'ensemble de nos maisons et services dans des actions communes au service des plus démunis.

Cela implique trois objectifs successifs.

Objectifs

- **1. Sélectionner des initiatives pertinentes,** en priorité parmi les œuvres de Saint Vincent de Paul.
- **2. Mettre en œuvre** ces initiatives.
- **3. Communiquer et valoriser** ces initiatives en interne et en externe.



Une démarche participative qui nous guide et nous engage

L'élaboration de ce projet et de ses 5 ambitions a donné lieu à un large travail collaboratif associant professionnels, familles, résidents, bénévoles et représentants élus du personnel. Au total, plus de 200 personnes ont été impliquées dans la démarche à travers des réunions, enquêtes, et échanges lors de Conseils de la Vie Sociale (CVS) de plusieurs établissements.

Chacune de nos ambitions est déclinée en chantiers dont le suivi sera assuré par un pilote chargé de fédérer les énergies autour de son avancement et d'en assurer une évaluation régulière. Le mot chantier a été choisi afin d'indiquer clairement que l'association est en construction pour adapter son modèle aux évolutions de l'environnement.

Chaque chantier donne lieu à plusieurs objectifs à atteindre à l'horizon du projet. L'association s'est dotée d'un plan d'actions pour pouvoir atteindre chacun des objectifs fixés.

Notre projet associatif constitue donc une véritable feuille de route qui nous guide et nous engage jusqu'en 2028.



Charte de l'Association Monsieur Vincent

(Adoptée par l'Assemblée générale du 15 juin 2017)

PRÉAMBULE

La mission des établissements et structures qui adhèrent à la pensée de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac est d'être particulièrement disponible aux nécessités des personnes les plus en difficulté, quel que soit leur âge.

- › en les respectant et en étant attentives à tous leurs besoins,
- › en respectant les valeurs morales et spirituelles de l'Évangile et de la Compagnie des Filles de la Charité.

Toute personne qui s'associe à cette mission accepte de respecter ces convictions et ces exigences.

CONVICTIONS

1 VIVRE PLEINEMENT SA VIE ET SES APTITUDES PERSONNELLES

Pour cela nous voulons :

- › Promouvoir des projets de vie et de soins personnels répondant aux attentes et besoins de chacun.
- › Développer les capacités de vie de chaque personne et lui laisser prendre une part active dans la vie de l'établissement ou de la structure.
- › Prévenir et/ou prendre en compte les handicaps et les dépendances.
- › Assurer des soins respectant la dignité de la personne et se prononcer ouvertement pour le respect de la vie.
- › Assurer des services compétents et respectueux de l'intimité.

› Permettre à chacun d'exprimer ses souhaits, ses désirs, même ses peurs et ses inquiétudes.

› Favoriser les rencontres et échanges, la convivialité, l'entraide, la vie sociale.

2 VIVRE LIBREMENT SES CONVICTIONS SPIRITUELLES, PHILOSOPHIQUES, RELIGIEUSES.

Pour cela nous voulons :

- › Susciter et promouvoir tout ce qui est créativité, art et beauté.
- › Écouter et aider l'expression des besoins spirituels de chaque personne.
- › Respecter et faciliter les pratiques religieuses de chacun.

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine, et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde...

(Extrait du préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; assemblée Générale des Nations Unies, 10 décembre 1948)

EXIGENCES

› **De ces convictions découlent des exigences de qualité du service rendu, de rigueur et au niveau du comportement et des attitudes.**

1 QUALITÉ DU SERVICE RENDU :

- › Engagement dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.
- › Adaptation et développement des compétences personnelles et professionnelles par :
 - la relecture des pratiques,
 - la formation continue, éventuellement initiale,
 - la réflexion sur le travail.

2 EXIGENCE D'HONNÊTÉTÉ ET DE RIGUEUR :

- › Compréhension et respect des lois, règlements administratifs, dispositions législatives et réglementaires, des textes et chartes en vue du service des personnes accueillies, soignées et des personnels,
- › transparence et vérité dans la gestion.

“ Il (le soignant) doit accompagner plutôt que prendre en charge, ce qui exige compétence de savoir-faire, patience de laisser faire, et sagesse de ne pas faire. J. Giroule

3 EXIGENCE AU NIVEAU DU COMPORTEMENT ET DES ATTITUDES :

Reconnaissance de la dignité totale et absolue de chaque personne quels que soient les handicaps (physiques, intellectuels, relationnels, psychoaffectifs, sociaux).

- › Pour les personnes accueillies, les familles, les visiteurs...
 - attention à la souffrance, lutte contre la douleur,
 - respect cordial, écoute,
 - douceur, patience,
 - prise en compte des suggestions.
- › Entre les membres du personnel, avec les administrateurs et les autres bénévoles :
 - connaissance et respect des fonctions et des rôles de chacun,
 - volonté et capacité de travailler en équipe,
 - entraide, maintien d'un climat de joie et d'espérance favorisant l'épanouissement de chacun.

› **La mise en œuvre de cette charte vincentienne doit nécessairement se concrétiser dans le cadre d'un projet institutionnel devant se décliner en projet d'établissement, de vie, de soins...**



Conception : Alteriade
Photos : Association Monsieur Vincent - Sébastien Godefroy - Pikelstock / Shutterstock
Illustrations : Flaticon



Monsieur
Vincent

ASSOCIATION

Bien vieillir,
c'est d'abord vivre !

77, rue de Reully
75012 Paris

www.monsieurvincent.org